

## Article pour votre bulletin municipal

*Article proposé aux communes transférant une compétence à Eaux de Vienne-Siveer en 2018, pour une reprise dans leur bulletin municipal et/ou sur leur site internet*

---

### Votre service d'assainissement évolue en 2018

Votre commune de Valdivienne transférera, en 2018, sa compétence assainissement collectif au syndicat départemental d'eau et d'assainissement Eaux de Vienne-Siveer.

#### Ce qui va changer pour les usagers du service :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- vos factures d'assainissement seront émises par Eaux de Vienne-Siveer ;
- votre tarif assainissement évoluera progressivement pour permettre de financer, dans les années à venir, les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et de réalisation de nouveaux ouvrages ;
- vous ne serez plus rattachés à la Trésorerie de Chauvigny pour le règlement de vos factures d'assainissement mais à la Trésorerie Municipale de Poitiers (13-15 rue de la Marne – 86000 Poitiers / Tél : 05 49 50 36 80) qui sera votre interlocuteur unique pour le recouvrement de vos factures d'assainissement.
- Eaux de Vienne se substituera à la commune de Valdivienne pour renseigner les abonnés sur toutes les questions relatives à l'assainissement.

#### Ce qui ne changera pas pour les usagers du service :

Eaux de Vienne étant une collectivité publique née de la fusion de l'ensemble des syndicats d'eau de la Vienne en 2015, votre service d'eau et/ou d'assainissement restera public avec une garantie de maîtrise des coûts et d'utilisation de 100% des ressources financières pour les missions d'exploitation et d'investissement des réseaux et ouvrages liés au service.

Les élus de la commune de Valdivienne continueront de s'investir dans la gestion l'assainissement de leur territoire au sein d'un comité local intégré à Eaux de Vienne. Ils seront toujours un relais de proximité pour la population.

Pour toute question relative à votre service d'assainissement, vous pouvez désormais contacter **le centre d'exploitation de Lussac**  
**2 bis rue des Piniers 86320 Lussac Les Châteaux**  
ou [lussac@eauxdevienne.fr](mailto:lussac@eauxdevienne.fr) ou au 05 49 48 30 76

Un service d'astreinte est joignable 24/24h, la semaine, le week-end et les jours fériés